

BVVB INFO N° 30



C'est reparti, une nouvelle saison commence



Fête des associations

Cette année nous avons eu la visite à notre stand de notre Députée, Madame Nathalie Kosciusko Morizet suivie de l'équipe Municipale laquelle s'est vite éclipsée lors de la prise de la photo à la vitesse d'une étoile filante.

On se demande, pourquoi !!!!!!!!!!!!!

Par contre, les enfants ont apprécié la distribution de ballons, avec notre logo et l'adresse de notre site.

CR9

Naturellement, de nombreux habitants sont venus nous interroger sur le CR9, « cette route qui mène nulle part » avec éclairage public pour les bois.

*Effectivement cela semble tellement **illogique** d'aménager une route pour la mettre « sans issue » sous prétexte de protéger les **intérêts particuliers** d'une dizaine d'habitations au détriment de l'**intérêt général**, concernant plusieurs centaines d'habitations Rue des Joncs Marins lesquelles subissent les nuisances journalières.*

- 1. Pourquoi l'aménageur du Centre Commercial a-t-il subventionné cette route si ce n'est pas pour faciliter l'accès pour les clients ???*
- 2. Pourquoi dans un courrier de 5 sept 2005, Monsieur le Maire écrit, « Il devrait y avoir un accès direct au Centre Commercial par le CR9 ??? »*
- 3. Pourquoi payer un éclairage public si cette route est fermée ??? les impôts locaux sont suffisamment élevés pour les familles.*

Rue des Prés

Lors du compte rendu du Conseil Municipal du 18/09/2006, nous avons pu lire :

« A reçu quelques personnes **signataires** qui contestaient les termes de la pétition et n'en comprenaient pas toujours le sens »

Bizarre! Les personnes qui signent une pétition pour ensuite contester les termes en allant se plaindre dans le bureau de Monsieur le Maire !!!.

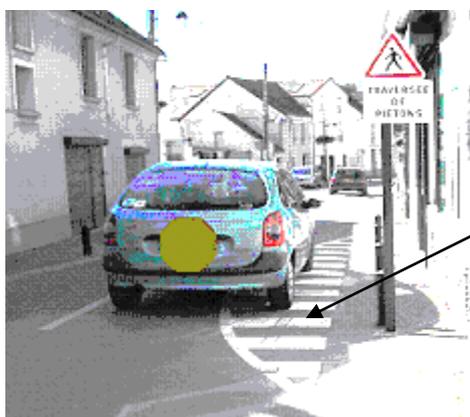
Par contre, c'est excellent pour diviser pour mieux régner. Néanmoins une réunion de quartier proposée par l'association aurait été plus judicieuse pour donner des explications.

« Voici les statistiques de vitesse relevées par la Municipalité :

90% des gens circulent à moins de 70 km/h , 7 à 8 au-delà de 80km/h et quelques un **au-delà de 100km/h** » Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 18/09/2006.

Quoiqu'il en soit, la Municipalité propose des travaux spécifiques visant à faire ralentir les conducteurs.

Sécurité



Trace de freinage et si l'obstacle était un piéton !!!!!!!!!!!!!!!
Une aile de voiture se remplace, pas une vie.

Nous avons attendu les améliorations que devaient apporter la Municipalité Rue du Grand Noyer « face au Relais du Bois » concernant les potelets qui étaient un obstacle pour les poussettes etc...

Nous constatons, que les traces de freinage sur les bandes blanches, destinées à protéger la circulation d'un piéton sur la chaussée !!!, confortent notre propos « que le piéton est en danger et n'assurent aucune protection. »

Faits divers

Chaud, chaud la délinquance pour le mois d'octobre

Car-jacking : Vieux Chemin de Montlhéry.

7/10/2006 - Vol de cuivre aux Ets Normand situés RN20.

2/10/2006 - Braquage et séquestration en plein Centre Commercial « Carrefour » quelques jours après l'ouverture.

Site internet

Lors de la distribution de notre tract, nous n'avons pas terminé la mise à jour de notre site internet. Dès aujourd'hui, vous pouvez lire dans la rubrique « échanges courriers » tous les échanges de la saison 2005/2006.